

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT : HAUTE VIENNE
Arrondissement : LIMOGES
Canton : CONDAT/VIENNE
Collectivité : CCAS de
SOLIGNAC

Délibération n°2024DELCCAS006
C.C.A.S DE SOLIGNAC
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance ordinaire du 29 avril 2024

Le Conseil d'administration du C.C.A.S. régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie de Solignac, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT, le Président.

Nombres de membres	
En Exercice	13
Présents	7
Votants	10

Présents : Mesdames, COIGNAC, GUITARD, HAMRI, SEGARD.
Messieurs GOUJEAUD, MERZEAU, PORTHEAULT

Absents et excusés :

Madame BAYLE
Madame BRUNEAU
Madame FOURGEAUD
Madame GRAPTON sui donne procuration à Monsieur GOUJEAUD
Madame LAFFITTE qui donne procuration à Monsieur PORTHEAULT
Madame MOURNETAS qui donne procuration à Madame COIGNAC

Date de convocation	
24/04/2024	
Date d'affichage	
24/04/2024	

Objet : demande d'aide financière

Nathalie COIGNAC a été élue secrétaire de séance.

Le CCAS doit statuer sur la demande d'aide financière sollicitée par l'assistante sociale de secteur au bénéfice de Monsieur X. La vice-présidente présente de façon anonyme la situation familiale, budgétaire et les difficultés rencontrées.

Les membres du CCAS votent à l'unanimité l'octroi d'un secours financier à hauteur de 401.46 €.

Madame la Vice-Présidente reprend la parole.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :

- Cette somme sera octroyée sous forme d'un virement à l'ODHAC

Par 10 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

Pour extrait certifié conforme
Le Président,



Alexandre PORTHEAULT

Certifié exécutoire par Alexandre PORTHEAULT, Président
Compte tenu de la transmission en Préfecture le 3/05/24
Et la publication le

